



www.basket44.com

**PROCES-VERBAL**  
**COMITE DIRECTEUR**  
**Du 21 mai 2013**

**Présents** : Didier AUBERT – Patrick BABONNEAU – Franck BAUDRILLER – Chantal BEAUQUIN - Jean Paul BREMENT – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Mireille COURBOULAY – Gaël DIQUELOU – Laurent DONNART - Patrick ERRIEN – Yves GARREAU – Thierry GATEFAIT - Véronique IGIELSKI – Franck JOUNIER – Maxime LEROUX – Marie Annick MONNOT-MASA – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER - Jacques PHILIPPE – Ricardo POZZETTO - Christian RODET – Christine RULLIE – Pascale SIMON.

**Excusé** : Jacques BALZAC

**Approbation du PV du comité Directeur du 14 mars 2013 à l'unanimité des personnes présentes**

**Ouverture du Président** :

**Yannick OLIVIER**

**Informations diverses** :

- Finales de la Coupe de Loire Atlantique à Orvault salle de la Frébaudière, le samedi 25 mai prochain.
- Assemblée Générale le samedi 1<sup>er</sup> juin à La Haye Fouassière.
- Fête du Mini-Basket à La Beaujoire et Leucémie Espoir à Haute-Goulaine le dimanche 2 juin.
- La demande d'organiser l'Assemblée Générale Départementale 2014 le samedi 14 juin a été rejetée par la Ligue. La ligue a prévu d'organiser son Assemblée Générale à cette même date. Compte tenu des 3 week-ends de pont qui précèdent, cela paraît compliqué pour nous de la programmer sur l'un de ces week-ends. Il faudrait que nous envisagions de la faire un vendredi soir, ce qui semble être difficile, étant donné l'éloignement géographique de certains, et qui plus est, des problèmes de circulations le vendredi soir pour rentrer ou sortir de Nantes. Le Président signale qu'il interviendra en Comité Directeur de la Ligue, et demandera à nouveau de décaler d'une semaine la date de leur Assemblée Générale.

**CHAMPIONNAT DM1 SENIORS** :

**Gaël DIQUELOU** - La formule retenue à 2 phases en réduisant le nombre d'équipes à 18 en 3 poules de 6 et en modifiant la 2<sup>ème</sup> phase à 2 poules de 9 dont 1 pour la montée et 1 pour la descente.

Au sujet des descentes et des montées il faudra attendre le Bureau de l'AG de la Ligue le samedi 15 juin à St Sébastien.

**Yannick OLIVIER** - Remerciements à tous les membres du groupe de travail.

**Le projet championnat DM1, est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

**MODIFICATIONS du CHAMPIONNAT Mini-Poussin(e)s** :

**Christian RODET** : Il tient compte des remarques et commentaires. En ce qui concerne les confirmés, le Comité Directeur ne valide pas le fait de siffler les 3 secondes d'attaque, comme proposé. En débutants, le changement sera autorisé et le Comité Directeur demande à supprimer les 3 secondes défensives.

Pour les confirmés et les débutants en 2<sup>ème</sup> phase la commission sportive rappelle que seules les poules de 6 seront mises en place. La mixité seulement des filles avec des garçons (2 maxi) en Elite et D1. En D2 et D3 la mixité sera possible, dont 2 maximums. En tenant compte de ces modifications il soumet ce projet au vote.

Yannick OLIVIER - Remerciements à tous les membres du groupe de travail.

**Le projet championnat Mini-Poussins est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

**LABEL 44 :**

Yannick OLIVIER - Il suggère de supprimer la ligne « Pharmacie », ce qui est approuvé par l'ensemble des membres. Des places de rencontres du NRB ou de l'HERMINE seront offertes en dotation, en plus des plaques OR, ARGENT et BRONZE.

Yannick OLIVIER - Remerciements à tous les membres du groupe de travail.

**Le projet LABEL 44, est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

**CAC44 :**

Franck BAUDRILLER - Le but est de rénover le CAC 44.

**L'objectif :** lui redonner son sens 1er d'outil de formation pour les Groupements Sportifs, cela doit leur permettre de mettre en place une vraie politique de formation, un vrai projet sportif afin d'évaluer ainsi la progression de leurs équipes : en nombre, en niveau de jeu ainsi que le nombre d'entraîneurs et d'arbitres en formation. Cela doit leur permettre d'estimer au plus juste le niveau de leurs équipes lors des engagements.

Le CAC44 reste aussi un outil de classement objectif pour la commission technique, afin de déterminer les engagements en D1.

Ce renouvellement se fera en 2 temps.

Pour la saison 2013/14, il doit permettre aux Groupements Sportifs qui ont des équipes de haut niveau dans certaines catégories, de pouvoir s'engager en D1 même si elles ne sont pas spécialement bien classées. Ils peuvent conserver leurs jeunes. Dans ce cas, ils seront en mesure de démarrer un vrai projet sportif à un moment donné.

La formule retenue pour les 18 équipes engagées par catégorie en D1 est la suivante :

9 équipes selon les critères du CAC 44

3 sur dossiers d'engagement bien argumenté

6 sur des plateaux de début de saison

Il est prévu que les Groupements Sportifs qui ont des entraîneurs salariés ou autres qui entraînent plusieurs équipes d'avoir la capacité de couvrir une équipe lors de l'engagement.

Pour la saison 2014/15 : création de nouveaux critères dans le CAC 44, comme le Label 44, le Challenge Benjamins, les Ecoles Labellisées, le Forum Mini-Basket...etc.

Un système de pondération sera établi, sans dévaluer les critères actuels du CAC 44.

Yannick OLIVIER - Remerciements à tous les membres du groupe de travail.

**Le projet Rénovation CAC 44, est adopté à l'unanimité des personnes présentes, moins 1 abstention.**

## **BUDGET REALISE 2012/2013**

**Franck JOUNIER** - Les comptes présentés ce soir sont établis au 30 avril. Suite au bureau du 11 avril et après étude encore plus affinée, il annonce un exercice déficitaire de 13 304,21€.

**Yannick OLIVIER** - Ce déficit s'explique notamment avec l'aide pour l'emploi de Bertrand LEGER qui devait être de 12 500 € la 1ère année, et que nous n'avons pas obtenue dans le cadre du Plan Sport Emploi (C.N.D.S.). C'est en partie pour ces raisons que nous avons souhaité différer cette embauche. Ce qui représente plus exactement sur l'exercice, un différentiel de 3 125 € en subventions non parvenues. Il y a également le coût de la formation de Caroline FENEROL, dans le cadre de son contrat de professionnalisation, qui s'élevait à 7 100 €, et qui avait été budgété en produit à 5 000 €. Ce qui représente un différentiel de 2 000 €. A cela, vient s'ajouter un montant de charges sur exercice antérieur de 8 786 €, correspondant pour partie aux factures des clubs employeurs non parvenues avant la fin de l'exercice antérieur. Enfin, suite à une erreur de courrier du C.N.D.S., une subvention exceptionnelle de 5 000 € provisionnée dans le cadre du P.S.E. de Véronique Voyeau, non parvenue. Au total, cela représente 18 911 €.

Il est important de souligner que dans ces conditions, le déficit n'est pas si important qu'il aurait pu être. Cela s'expliquant par le fait que l'ensemble des budgets des commissions et fonctionnement du Comité ont été plus que maîtrisés.

**Yannick OLIVIER** - Remercie et félicite donc le travail accomplie par l'ensemble des Présidents (e) et membres du Bureau.

**Jacques PHILIPPE** - Il précise que si le déficit est moins important que prévu, c'est la conséquence du nombre de licenciés en progression qui a permis une rentrée d'argent supplémentaire. Ceci nous a dégagé une marge qui compense les 2 ou 3 erreurs commises lors de l'élaboration du budget prévisionnel. Le taux de déficit s'élève en réalité à 0,94% du budget de fonctionnement. Ce qui est tout à fait raisonnable.

**Yannick OLIVIER** - Rajoute que sur les 50 ans du Comité nous avons économisé 5 000€.

**Jacques PHILIPPE** - Le comité a provoqué une réunion avec les clubs employeurs au cours de laquelle ils ont pu échanger sur ce problème de prise en charge des interventions par le Comité. Le constat est fait, et le mode de fonctionnement et d'application de la convention a été rappelé.

**Yannick OLIVIER** - Le compte-rendu de cette réunion sera transmis à tous les membres du Comité Directeur et à tous les clubs employeurs avant l'Assemblée Générale. Une attestation conjointe sur l'honneur sera demandée au Président et au Trésorier de chaque Groupement Sportif concerné, sur laquelle différents points devront être stipulés, comme la nature du contrat, la position sur la C.C.N.S., l'ancienneté, si l'employeur bénéficie d'une aide de l'état, le salaire brut, et le salaire net. De cette façon, le comité ne demandera plus la copie du bulletin de salaire, répondant ainsi à la demande des Groupements Sportifs et des salariés.

A la demande des clubs employeurs, une étude sur un forfait de déplacement sera examinée. Une dernière précision, sur la trentaine de clubs concernés, il est à remarquer qu'une grande partie d'entre eux bénéficie d'aide. Il ne sera donc comptabilisé que le différentiel : c'est-à-dire ce que coûte réellement le technicien.

**Gaël DIQUELOU** - Pose la question sur la conclusion budgétaire de ce dossier ?

**Yannick OLIVIER** - Tout en respectant l'accord et l'engagement pris par les 2 parties, nous pouvons penser, au regard des éléments que nous avons et de l'étude réalisée sur les deux exercices antérieurs, que cela pourrait faire environ 5 000 € de moins tout en ayant les mêmes prestations.

**Jacques PHILIPPE** - Il est important que nous ayons le détail et le coût des stages où interviennent les techniciens, afin de mieux maîtriser cette convention.

**Patrick BABONNEAU** - Que devient l'euro de la FFBB ?

**Yannick OLIVIER** - Lors des Assises Fédérales, le Président Jean-Pierre SIUTAT a annoncé à l'ensemble des Présidents des Comités et Ligues présents, que la provision d'un euro supplémentaire qui avait été effectuée serait conservée par la Fédération, mais qu'en revanche il n'y aurait pas d'augmentation de la part fédérale cette année sur le prix des licences.

**Franck JOUNIER** - Après vérification des comptes par l'expert-comptable Patrick GUIHENEUF, celui-ci nous a fait part que le Comité avait une capacité d'autofinancement brute, jusqu'à hauteur de 40 920€. Il considère donc notre budget cohérent.

**Yannick OLIVIER** - De plus, cette saison nous avons également investi aussi dans l'achat d'outils de communication (oriflammes, tobbls, panneaux, rotonde, ensemble des visuels du Comité, ainsi que des tenues vestimentaires pour l'encadrement technique, les cadres arbitres et membres du Comité Directeur), suite notamment au changement de logo, et donc pour plusieurs années.

**Franck JOUNIER** - Il est primordial que dès la saison prochaine le budget de fonctionnement du Comité redevienne à l'équilibre et nous nous y emploierons.

**Yannick OLIVIER** - C'est en effet dans ce sens que nous avons travaillé avec le trésorier, trésorier adjoint, le président de la commission des finances, et le 1<sup>er</sup> Vice-président sur la proposition du budget prévisionnel pour la saison 2013/2014.

**Le budget réalisé 2012/2013, est adopté à l'unanimité des membres présents.**

#### **BUDGET PREVISIONNEL 2013/2014**

**Franck JOUNIER** - En accord avec Yannick OLIVIER et avant de commencer sa présentation du futur budget, il passe la parole à Maxime LEROUX, qui va présenter les dispositions financières 2013/2014.

**Maxime LEROUX** - La présentation des propositions 2013/2014 est effectuée en détail ligne par ligne. Toutes les rubriques sont abordées. Concernant l'augmentation du prix des licences, la part Comité n'excède pas les 2€ chez les seniors, U20 & U17 et 1.55€ chez les autres jeunes. Les tarifs d'engagements et quelques amendes de forfaits sont aussi réajustés.

**Patrick ERRIEN** - Il demande à intervenir afin de proposer une tarification concernant les dossiers de discipline, surtout, devant la dérive du nombre de fautes techniques cette saison.

- Dossier disciplinaire 140€
- 3 fautes techniques 80€
- 4 fautes techniques 160€
- 5 fautes techniques 200€.

**Yannick OLIVIER** - Après un tour de table, il confirme que l'ensemble du Comité Directeur accepte cette proposition.

**Franck JOUNIER** - Il est quand même intéressant de participer à la plénière de Ligue, afin de comparer et d'ajuster uniformément nos tarifications avec les leurs.

**Les dispositions financières 2013/2014, est adopté à l'unanimité des membres présents.**

**Franck JOUNIER** - Présente alors le budget prévisionnel 2013/2014, chapitre par chapitre, en insistant sur les plus gros budgets et sur les modifications importantes.

**Franck BAUDRILLER** - Remarque que le budget de la commission technique a tendance à plafonner. Il alerte les membres du bureau afin de ne pas perdre de vue l'importance et les objectifs de la commission et du Comité.

**Yannick OLIVIER** - Ajoute que la commission technique, à son sens, ne fonctionne pas moins bien qu'il y a quelques années, bien au contraire, mais que le budget est sans doute mieux maîtrisé.

**Franck JOUNIER** - Précise que l'ajustement qui a été effectué est simplement dû au fait de l'application stricte de la convention employeur.

Le coût de l'affranchissement devrait sensiblement diminuer suivant la dématérialisation des documents en cours et leur envoi progressivement par mailing.

Pour la saison prochaine la prévision retenue est basée sur un nombre de 21 500 licenciés, afin de calculer le montant des recettes et des dépenses des licences.

**Yannick OLIVIER** - Les nouvelles activités comme la compétition 3x3 ou la Fête Mini-Basket autorisée aux scolaires peuvent procurer un transfert de licences. Il est vrai que pour l'instant nous ne sommes pas sur une dynamique de perte de licenciés.

**Franck JOUNIER** - Les charges du personnel représente un taux de 21,59% cette saison. Les dotations d'amortissement augmentent dans la mesure où les projets augmentent : la structure 3x3, les panneaux Mini-Basket, la rotonde, qui seront amortis sur 5 à 7 ans suivant les cas.

**Yannick OLIVIER** - Il a noté qu'avec moins de salariés il y a plus de 20 ans, la charge s'élevait à 20%.

**Franck JOUNIER** - Information sur les tarifs de location de prêt de matériel (package 3x3 et panneaux) qui ont été fixés, à savoir 2 tarifs, un en direction des Groupements Sportifs et un autre hors clubs.

**Franck JOUNIER** - Il a été également provisionné une somme pour le départ en retraite d'Annick Dagonne.

**Jacques PHILIPPE** - En effet, dès lors qu'un salarié atteint l'âge de 50 ans, il est important de prévoir l'approvisionnement d'un compte, afin d'anticiper les besoins dus à son départ à moyen ou long terme.

**Franck JOUNIER** - Ce premier budget prévisionnel ne tient pas compte du projet d'agrandissement du bâtiment.

**Yannick OLIVIER** - Un deuxième budget a été réalisé avec la réalisation d'un bâtiment de stockage. Il rapporte que dans le cas où les subventions demandées ne seraient pas accordées à hauteur escompté, il est clair que le projet serait suspendu ou abandonné. D'autres solutions sont déjà à l'étude. Il suit ce dossier de près.

**Le budget prévisionnel sans le bâtiment 2013/2014, est adopté à l'unanimité des personnes présentes.**

## **MODIFICATION STATUTAIRES et REGLEMENTAIRES**

**Dimitri BREHERET** - Présentation et explication des modifications statutaires et réglementaire du Comité. Mise en forme des syntaxes et réflexion de certaines propositions. La dénomination de la CDAMC devient CDO : Commission des Officiels. L'expédition de la facturation sera assurée par mailing. Les relances seront aussi envoyées informatiquement avec accusé de réception au Président et au Trésorier. Tous les principaux chapitres sont abordés les uns après les autres.

## **NOUVELLE MOUTURE FEUILLE de MARQUE**

**Maxime LEROUX** - A propos de la présentation de cette nouvelle mouture, aucun commentaire particulier n'est émis.

**Véronique IGIELSKI** - Elle s'inquiète de la suppression de la feuille à 3 exemplaires chez les seniors.

**Yannick OLIVIER** - Il est décidé dans un premier temps de vider le stock de feuilles. Pour les catégories séniors, afin d'éviter tout risque de litige, la feuille sera dorénavant en double exemplaire (le Groupement Sportif recevant devra, comme stipulé dans nos règlements, envoyer la feuille de marque au Comité, l'autre exemplaire étant pour l'équipe visiteuse).

Pour ce qui concerne les catégories jeunes, il n'y aura plus qu'une seule feuille. Charge au Groupement Sportif recevant de l'envoyer également au Comité comme jusqu'à présent.

Toutes ces feuilles seront disponibles en début de saison prochaine, et pourront être fournies lors de la Porte-ouverte du Comité le samedi 14 septembre.

La nouvelle feuille de marque est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Commission Sportive :**

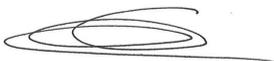
**Chantal BEAUQUIN** Nous communique la liste des champions 2012 / 2013 :

U20F = BC ST PAUL REZE  
U17F = USJA CARQUEFOU  
U15F = MONTBERT GENESTON LE BIGNON  
DF1 = SUD RETZ BASKET  
DF2 = LES COUETS BOUGUENNAIS  
DF3 = CT BC MICHELOIS THARONNAIS / PORNIC  
DF4 = LA CHAPELLE BASSE MER

U20M = BASSE GOULAIN  
U17M = BASSE GOULAIN  
U15M = GSV LE PALLET  
DM1 = USJA CARQUEFOU  
DM2 = PTT NANTES  
DM3 = REZE BASKET 44  
DM4 = AS BRAINS

Fin de la séance : 0h15

**Le Président**  
**Yannick OLIVIER**



**Le Secrétaire Général**  
**Dominique BOUDEAU**

